Madame TOULOUSE Bernadette

18 rue du printemps 66410 Villelongue de la Salanque :

Observations : Demande de dérogation ou d'adaptation des nouvelles règles d'urbanisme applicables à une parcelle situé dans un lotissement existant (Le parc de l'Aude) sis à Villelongue/Sque : section AD n° 218 (457 m²).
lot n° 22.

Certificat certifié déposé ce jour en mairie.

Mme TOULOUSE. le 18/11/2026

Toulouse.

bb.toulouse@sfr.fr
06 19 68 29 81.

MAIRIE
18 NOV. 2026
VILLELONGUE de la SALANQUE
66410

MAIRIE
18 NOV. 2026
VILLELONGUE de la SALANQUE
66410

À l'attention de Monsieur ou Madame le Commissaire enquêteur

Objet : Demande de dérogation ou d'adaptation des nouvelles règles d'urbanisme applicables à une parcelle située dans un lotissement existant (Le parc de l'Auca sis à Villelongue de la Salanque)

Monsieur / Madame le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'évolution des règles d'urbanisme de la commune, je souhaite attirer votre attention sur la situation particulière de la parcelle constituée du Lot n°22 du lotissement **Parc de l'Auca**.

Cette parcelle fait partie d'un lotissement régulièrement constitué et autorisé antérieurement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions d'urbanisme actuellement envisagées.

L'application de ces nouvelles règles à cette parcelle est susceptible d'entraîner des conséquences importantes pour moi, qui suis propriétaire, notamment en matière de constructibilité, de possibilités d'aménagement et de valorisation du terrain.

Il me semble nécessaire de prendre en considération plusieurs éléments :

- **L'antériorité du lotissement :** ce lotissement a été créé et commercialisé sur la base de règles d'urbanisme antérieures, auxquelles les propriétaires se sont légitimement référés.
- **La situation particulière de la parcelle :** celle-ci présente des caractéristiques propres qui justifient un examen spécifique. D'origine agricole, cette parcelle a conservé un hangar agricole et un local technique pour l'arrosage.
- **Le respect de l'équité :** il serait regrettable que l'application des nouvelles dispositions me pénalise concernant un lot déjà constitué et viabilisé, sans tenir compte de sa situation particulière.
- **La sécurité juridique :** je suis devenue propriétaire dans le cadre d'une succession et d'un partage complexe avec mon frère. Les droits de succession ont été calculés sur la base de la valeur d'un terrain constructible.

J'ai donc hérité de ce terrain en considération des règles applicables au moment de la constitution du lotissement. Mais des difficultés d'ordre familiale et des problèmes de santé, ne m'ont pas permis la concrétisation d'un projet de vente ou de construction.

En conséquence, **je sollicite votre attention et votre avis favorable afin qu'une disposition particulière puisse être envisagée pour cette parcelle**, permettant de préserver ses possibilités d'utilisation et d'aménagement, dans le respect des objectifs généraux du document d'urbanisme.

Je souhaite notamment que soit étudiée la possibilité d'une adaptation des nouvelles règles ou d'une mesure dérogatoire lorsque les dispositions légales le permettent.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération cette observation dans le cadre de votre rapport et de vos conclusions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur / Madame le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Nom et prénom : TOULOUSE Bernadette (née BERTRAND)

Adresse : 18, rue du printemps 66410 Villelongue de la salanque

Parcelle cadastrale : section AD numéro 218 (superficie 457 m²)

Fait à Villelongue de la salanque le 18 novembre 2026



Geopole
SCP FERRIER LEDUC
BOYER PASTOR
GONTHARET
Géomètres-Experts
138 Rue pierre CIFFRE
66000 PERPIGNAN
Tel 04 68 66 96 02
Fax 04 68 66 98 11
Email geopole@orange.fr

DEPARTEMENT DES PYRENEES - ORIENTALES

COMMUNE DE VILLELONGUE DE LA SALANQUE

LOTISSEMENT PARC DE L AUCA

LOT N° 22

SCP FERRIER-LEDUC-BOYER
PASTOR-GONTHARET-PRATS
GEOMETRES - EXPERTS
Rue Pierre Ciffre - 66000 PERPIGNAN
04 68 66 96 02 - Fax 04 68 66 98 1
Siret 353 840 515 00020 - APE 7112A



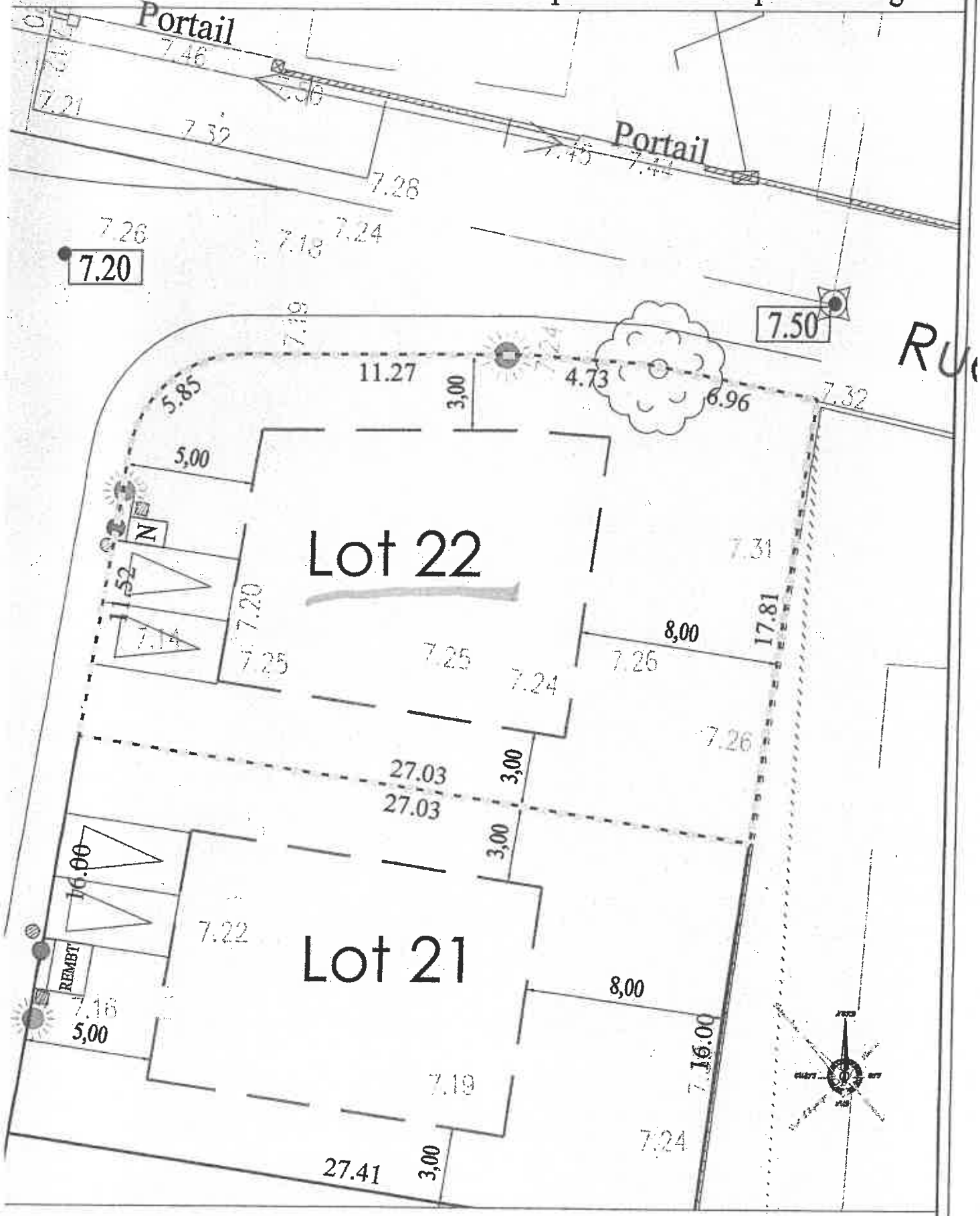
PLAN DE MASSE

non contractuel

REFERENCE : D.13029VEN	SECTION AD N° 218	DATE	DESSINE	VERIFIE
		02-05-2017	S.S	J.F.L

LOT N° 22

Superficie totale du lot : 457 m2
C.E.S : 120 m2
Surface de plancher : Gérée par l amenageur



ITION DES COFFRETS ET RESEAUX INDICATIFS

ECHELLE : 1/200

ANNEE DE MAJ	26	DEP DIR	660	COM	224 VILLELONGUE DE LA SALANQUE

RELEVE DE BIEN(S)

VUE		NUMERO COMMUNAL	B00278

PROPRIETAIRE

PROPRIÉTAIRE MBKMLD MME BERTRAND BERNADETTE MARIE GERMAINE TOULOUSE BERNADETTE

0018 RUE DU PRINTEMPS 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE

PROPRIETES BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES							IDENTIFICATION DU LOCAL					EVALUATION DU LOCAL															
AN	SECTION	N° PLAN	CP	VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° DE PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVA	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM
					R EXO			0 EUR			R EXO				0 EUR											
REV IMPOSABLE COM		0 EUR	COM							DEP																
					R IMP			0 EUR			R IMP				0 EUR											

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER FEUILLET
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP DP	S TAR	SUF	GR/ SSGR	CLAS	NAT CULT	CONTENANCE HA	A	CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	
23	AD	218		EL CRIST	B012	0043	1	224A		AB	01			4	57	50.71							
						R EXO		0 EUR				R EXO			0 EUR								
	HA	A	CA	REV IMPOSABLE	51 EUR	COM					ADD								MAJ TC		0 EUR		
CONT		4	57			R IMP		51EUR				R IMP			51 EUR								

*Ce document, émis à titre informatif, n'a aucune valeur légale. Seul le relevé de propriété émis par la DGFIP est un document officiel.